
Programme de Formation

PRÉPARATION AUX ÉPREUVES LINGUISTIQUES DU SPF BOSA (TRAVAILLERPOUR.BE) – NÉERLANDAIS – PERFECTIONNEMENT INDIVIDUEL

Organisation

Durée : 5 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Tout agent de la fonction publique locale ou régionale bruxelloise qui, au cours de l'année écoulée, a participé et échoué à une ou plusieurs épreuves en langue néerlandaise (des niveaux B1, B2 ou C1) organisées par le SPF BOSA (Travaillerpour.be), et qui dispose du rapport mis à disposition par ce dernier.



Objectifs pédagogiques

L'objectif du module de perfectionnement individuel est de préparer le·a participant·e à la réussite de l'épreuve linguistique ciblée en se concentrant sur les compétences qui nécessitent encore d'être développées.



Description

FINANCEMENT ET GRATUITE

Grâce aux subsides octroyés par Bruxelles Pouvoirs Locaux et la COCOM à l'ERAP, et dans les limites de ces derniers, cette formation est accessible gratuitement aux agents des pouvoirs locaux bruxellois, sous réserve du respect de nos CGV.

INTRODUCTION

Le module de perfectionnement individuel en néerlandais comporte 5 heures de formation, à raison de 5 séances de 60 minutes dispensées en ligne.

Ce module, établi sur mesure, est uniquement accessible aux agents qui, au cours de l'année écoulée, ont participé et échoué à une ou plusieurs épreuves en langue néerlandaise (des niveaux B1, B2 ou C1) organisées par le SPF BOSA (Travaillerpour.be), et qui disposent du rapport mis à disposition par ce dernier. Le rapport délivré par le SPF BOSA sera communiqué à l'ERAP afin de lui permettre d'analyser les besoins de formation de l'agent et, le cas échéant, établir un programme en conséquence. L'accès au module de perfectionnement individuel est accordé dans le cas où l'analyse des besoins de l'agent révèle que ce module constitue une réponse suffisante et adaptée pour combler ses dernières lacunes en regard de l'épreuve linguistique visée.

Pour autant que l'évaluation des besoins de l'agent l'y autorise, ce dernier a l'opportunité de mobiliser le module de perfectionnement individuel à deux reprises maximum, soit 2 fois 5 heures.

CONTENU

Le programme et les contenus du module de perfectionnement individuel sont élaborés sur mesure, sur

base des besoins spécifiques de l'apprenant-e (identifiés à partir du rapport d'évaluation mis à disposition par le SPF BOSA en cas d'échec à une ou plusieurs épreuves linguistiques).



Prérequis

/



Modalités pédagogiques

Le programme du module de perfectionnement individuel, en ce compris les méthodes pédagogiques, est élaboré sur mesure sur base des besoins spécifiques de l'apprenant-e (identifiés à partir du rapport d'évaluation mis à disposition par le SPF BOSA en cas d'échec à une ou plusieurs épreuves linguistiques).

Il est dispensé en ligne (visioconférence), à raison de 5 séances de 60 minutes.